

N°13

10 SEPTEMBRE 2015

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr

<http://www.sne-fsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaumc.fr

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaumc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

Agence Française pour la Biodiversité Comité de suivi du 8 septembre 2015

Vivement le 1^{er} Octobre ?

En préalable à l'ordre du jour de cette réunion, les organisations syndicales ont rappelé leurs attentes concernant les **chantiers catégoriels** : **ATE/TE, contractuels**, ...et leur demande de clarification sur les **moyens et les missions de l'AFB** comme de l'ensemble des établissements publics et services de l'Etat gravitant autour de l'AFB.

Le secrétaire général du MEDDE répond en renvoyant aux annonces de la Ministre lors du prochain comité technique ministériel budgétaire du 1^{er} octobre, qui fera suite à l'adoption la veille du projet de loi de finances 2016 en conseil des ministres.

Chantiers prioritaires de cette fin d'année:

Le préfigurateur Olivier Laroussinie fait état des chantiers prioritaires sur lesquels l'équipe de préfiguration développe plus particulièrement le travail :

Mutualisation et partenariats :

- mutualisation des services territoriaux de l'ONCFS et de l'AFB, avec une première réunion de travail le 11 septembre,
- étude des mutualisations possibles avec le CEREMA,
- possibilité « d'unités coopératives » avec des partenaires extérieurs.

Organisation territoriale :

Une note de cadrage des expérimentations avec les collectivités régionales relatives aux Agences régionales de la biodiversité, proposées dans le rapport de préfiguration, est en cours d'écriture et sera présentée lors d'un prochain comité de suivi.

Mécanisme de financement de l'AFB :

Aucune avancée sur ce sujet. Le directeur de l'eau et de la biodiversité annonce qu'au regard de l'importance croissante que prend ce sujet, un rapport plus large sur le financement des politiques de l'eau, de la biodiversité et de la mer a été commandé par la ministre.

Organisation interne :

Ce chantier ne pourra avancer que lorsque les chantiers précédents auront suffisamment avancé (mutualisation et partenariat notamment).

Le choix du site d'accueil du siège de la future AFB doit être tranché par la ministre. Sur la localisation et l'organisation précise des services territoriaux, le préfigurateur a annoncé que le travail ne serait pas aisé dans le contexte de la réforme territoriale. Il annonce des éléments pour début 2016.

Le préfigurateur de l'AFB a affirmé que l'intégration d'une partie des têtes de réseaux associatives dans l'AFB n'était plus d'actualité sauf pour quelques personnes du MNHN, une personne de l'unité mixte Pelagis et une personne de la fédération des parcs naturels régionaux en charge du dossier trame verte et bleue.

Une cohésion fictive des personnels ?

Devant la forte insistance du SNE-FSU sur l'impérieuse nécessité de travailler la cohésion entre les personnels des différents établissements, le directeur de l'eau et de la biodiversité a fait part de son attachement à ce que cela devienne un sujet central dès cet automne. En illustration, mention est faite d'une formation inter-établissements ouverte à une cinquantaine de personnes ([ici](#)).

Le SNE-FSU souligne de ne pas négliger les petits établissements intégrés au regard du poids de ONEMA dans la structure de l'AFB. Attention à l'effet "rouleau compresseur" !

Les organisations syndicales demandent à avoir accès au cahier des charges concernant le recrutement d'un prestataire pour l'accompagnement au changement.

La nécessité de communication, de transparence et de concertation avec les organisations syndicales a été maintes fois rappelée. Le SNE-FSU a plaidé à nouveau pour des réunions communes des instances de concertation (en particulier CT et CHSCT) des quatre établissements. Aucune réponse n'a été apportée à cette demande.

La directrice des ressources humaines du ministère souligne que des comités de suivi mensuels sont organisés. Cela semble suffire au ministère en matière de concertation avec les organisations syndicales.

Et pourtant, le flou et une relative opacité règnent autour de la construction de l'AFB. Drôle de transparence quand on apprend par la presse que le futur siège de l'AFB sera Montpellier ! Certes, le secrétaire général a démenti, mais dans des termes parfaitement compatibles avec les propos introductifs de l'article de presse.

Un macro-organigramme de direction ... sans noms !

L'organigramme de direction fait apparaître un poste de directeur adjoint "appui, connaissances et supports" qui reviendrait à Paul Michelet, actuel DG de l'agence de l'eau Rhin Meuse. Par ailleurs, Olivier Laroussinie annonce que les responsables des différents chantiers opérationnels préfigurent leurs futures fonctions au sein de l'AFB. Aucun nom n'est officiellement fourni, le préfigurateur préférant attendre et communiquer un organigramme complet et validé.

Le SNE-FSU a soulevé la question de la parité femme/homme au sein de ces organigrammes. Le préfigurateur a confirmé avoir des difficultés à l'atteindre au sein de l'AFB, notamment du fait de l'histoire des établissements publics, et en particulier celle de l'ONEMA. La nouvelle directrice des ressources humaines, Cécile Avezard, a d'ailleurs déclaré que cet objectif ne pouvait être atteint que si l'on essayait de l'atteindre. Un appel à candidature pour les postes encore vacants est lancé !

La présentation de l'organigramme des fonctions supports (hors service communication) sans noms associés a confirmé que ce chantier était bien avancé et semblait avoir été partagé avec les cadres dirigeants des établissements. Les organisations syndicales ont demandé que les noms associés aux fonctions soient diffusés.

Au regard du poids de l'ONEMA dans les fonctions supports et des éléments issus du rapport de la cour des comptes soulignant des difficultés sur ces points précis, les organisations syndicales souhaitent s'assurer que les erreurs ne vont pas être reconduites.

Le positionnement des personnels

Le processus de positionnement des agents sur les différents postes, pour que tout soit effectif au 1^{er} janvier 2017, sera ouvert au personnel en 2016, sur une durée de 6 mois ; vraisemblablement à compter du mois d'avril. D'ici là, les règles de positionnement doivent être examinées par un prochain comité de suivi. Préalablement, le ministère va proposer une première ébauche du document cadre précisant les conditions de mise en œuvre de l'AFB.

Le SNE-FSU veillera à ce que les règles de pré positionnement des agents soient justes, équitables, et appliquées !

Beaucoup de nos interrogations persistent sur la construction de l'AFB. Malgré tout, les chantiers avancent !

Par contre, tous les dossiers importants relatifs aux personnels et aux moyens dévolus à l'AFB sont en attente des déclarations de la ministre au CTM budgétaire du 1^{er} octobre.

Sans attendre, il est important de se mobiliser pour faire valoir nos revendications. De prochaines actions vous seront proposées par le SNE-FSU et l'intersyndicale.

Nous comptons sur vous !